

DOSSIER DE PRESSE



l'inventaire, association culturelle créée en 2009, développe un service de prêt d'œuvres d'art contemporain sous la forme d'une artothèque itinérante, modulable et solidaire pour le territoire des Hauts-de-France.

Une artothèque :

- destinée à être active sur tout le **territoire régional**,
- portée par la **mise en réseau** et la mutualisation de nombreuses structures partenaires,
- avec la volonté d'amener **l'art au plus près des populations locales**,
- au moyen d'une collection de plus de **1000 œuvres d'art contemporain et actuel**, en constante évolution,
- soutenue par un important travail de **médiation** en direction des publics les plus **éloignés de la culture**,
- accessible grâce à des **tarifs particulièrement bas**, à la portée du plus grand nombre.

Lancée avec succès, en octobre 2010 à Lille, l'activité de prêt séduit un nombre croissant de personnes en provenance de toute la métropole et au delà, à la rencontre de personnes peu familières des musées et encore moins des centres d'art et encore des galeries.

Ainsi un grand nombre d'œuvres, parmi les 10 000 prêts enregistrés jusque fin 2015, se sont d'ores et déjà invitées dans des salons, des chambres à coucher, des bureaux, pour être adoptées par des personnes désireuses d'expérimenter un autre rapport à l'art, en partageant un bout de leur vie avec elles, véritables fenêtres ouvertes sur le monde et ses représentations.

Initié, dans un premier temps sur la métropole ; le dispositif se déploie sur une plus large partie du territoire avec la mise en place d'antennes éphémères à Saint-Omer, Douai, dans l'avesnois et le boulonnais afin d'aller à la rencontre de la population sur des territoires moins dotés. Gageons que cette présence des œuvres au quotidien, à l'école, au travail, à la maison, donnera l'opportunité à l'art et aux artistes de nous questionner, fertiliser notre imaginaire, déplacer notre regard....

Qu'est-ce qu'une artothèque ?

Une artothèque propose une importante collection d'œuvres d'art contemporain, où chacun, particulier ou entreprise, peut à sa guise emprunter une œuvre originale pour une somme modique et une durée limitée, comme un livre dans une bibliothèque.

Ces œuvres sont mises à la disposition de l'association par les partenaires du projet (éditeurs, artistes), à travers un contrat de dépôt.

L'artothèque, qui permet d'expérimenter l'œuvre dans un environnement familial et dans la durée, offre ainsi des conditions privilégiées de rencontre et de sensibilisation à l'art actuel. En complément de ce service de prêt, l'artothèque accompagne les publics dans leur découverte du plaisir artistique par l'organisation d'expositions, grâce à des informations sur les artistes et les œuvres ainsi que des animations pédagogiques.

Retrouvez, chaque mois, sur le site de l'inventaire dans la rubrique « Souvenirs d'œuvre », le regard d'un emprunteur sur une oeuvre qui a partagé sa vie quelques semaines durant. Une façon de s'interroger sur le lien tissé avec l'oeuvre et l'empreinte qu'elle aura sans doute laissée dans la mémoire de son hôte. : http://linventaire-artotheque.fr/?page=actu&actu_id=1

Aux côtés de ces témoignages écrits, découvrez aussi notre galerie de photos "d'oeuvres in situ" à la maison, au musée, au travail qui retrace leur parcours sur le territoire : <http://linventaireartotheque.tumblr.com/>

Historique

En France, le développement des artothèques date du début des années 1980, sur l'initiative du Ministère de la Culture. Il s'inscrivait dans le cadre de la politique de décentralisation qui a vu, outre la création d'artothèques, la mise en place des Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) et l'ouverture des Centres d'Art.

Aujourd'hui, quelques 40 artothèques sont réparties sur tout le territoire : Marseille, Lyon, Grenoble, Nantes, Angers, Villeurbanne, Caen, Pessac, Auxerre, Saint-Cloud ...

Ces artothèques sont pour la grande majorité d'entre elles publiques. La spécificité de l'inventaire, qui inscrit son développement dans le champs de l'économie sociale et solidaire, est que l'association, bien qu'animée d'une mission de service public, s'est dotée d'une collection privée, réunie sans budget d'acquisition.

Projet

Le dispositif développé par *l'inventaire* poursuit deux missions principales :

- **Faciliter l'accès à la création contemporaine** en permettant à chacun et tout particulièrement à ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter des lieux d'art contemporain, de nouer un lien direct, intime et dans la durée avec une œuvre grâce à un service de prêt, soutenu par un travail de médiation. Equipement de proximité, l'artothèque désacralise la relation à l'œuvre d'art, forme et accompagne les publics dans une démarche de découverte de l'art contemporain.
- **Valoriser le patrimoine artistique de la Région**, féconde en talents et en œuvres d'art contemporain mais aussi **soutenir la création actuelle** par des achats d'œuvres et l'organisation d'expositions.

Le socle de cette activité de prêt est la constitution d'une collection de plus de 1000 oeuvres, guidée par la volonté pédagogique d'offrir un vaste panorama de la création contemporaine et actuelle dans toute sa diversité de formes, d'expressions et de technique. Si une attention particulière est portée aux démarches se développant en Région et Euro région, le fonds s'enrichit chaque année de nouvelles œuvres afin de proposer une collection vivante en prise avec les enjeux de la création actuelle nationale, voire internationale.

Publics

Le dispositif s'adresse aux particuliers (enfants comme adultes), mais aussi aux entreprises et collectivités (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite...).

Fonctionnement

Le dispositif de l'inventaire privilégie un fonctionnement **hors les murs** qui s'appuie sur :

- La constitution d'une **collection mobile**, destinée à circuler sur l'ensemble du territoire et notamment dans les zones plus faiblement dotées en équipements culturels.
- La mise en place de **relais territoriaux**, grâce à l'établissement de partenariats avec des structures bien ancrées dans le tissu local, qui proposent des temps forts de rencontre avec la population sur différents lieux du territoire : l'espace 36 à St-Omer, L'Ecole d'art de Douai, le musée de la Chartreuse, la Chambre d'Eau dans l'avesnois, les Maison Folies et la ville d'Hellemmes sur la métropole.

En pratique

L'adhésion à l'association permet d'accéder au prêt à un prix modique. Prévoir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation d'assurance. Les tarifs et les modalités d'emprunts sont différents selon le statut de l'adhérent (particulier, profession libérale, école, collectivité et entreprise). Se reporter aux tarifs en dernière page du dossier.

Equipe

Fondé en mai 2009, *l'inventaire* réunit des personnes, animées par la même volonté de :

- refuser la fatalité du « ce n'est pas pour moi » en mettant à la portée du plus grand nombre ce qui paraît être réservé à un cercle d'initiés et en reconnaissant à chacun la capacité à s'approprier la création artistique actuelle,
- aborder l'art contemporain avec simplicité, mais sans simplification,
- restituer dans le quotidien de chacun, le temps du regard et de la contemplation, mais aussi celui de la confrontation des œuvres à la vie de tous les jours,
- construire un modèle de développement local fondé sur les valeurs et la pratique de l'économie sociale et solidaire.

L'association est dirigée par Clotilde Lacroix, qui a conduit pendant deux ans une démarche de Recherche-Action sur les artothèques en France et qui est membre de l'Adra (Association pour le Développement et la Recherche des Artothèques).

L'association, qui puise ses sources dans les valeurs et la philosophie de l'Education populaire, fédère des acteurs issus du milieu culturel et du milieu social. Son conseil d'administration est composé de Morgane Boscher, Présidente (professeur d'anglais au collège), Agnès Haulon (enseignante à l'université), secrétaire, Laetitia Morin, Trésorière (graphiste), Sukran Akinci

(Chargée de mission au sein de Travail et Culture), Philippe Verhaeghe (consultant innovation), Romain Audoux (Chef du bureau des finances Préfecture), Vincent Peckeu. (Employé de la fonction publique).

Partenaires

Le projet associatif de l'inventaire est soutenu par le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Général du Nord, la ville d'Hellemmes. A son lancement, le projet a bénéficié du soutien de du Fonds Social Européen, puis de la Fondation de France. L'inventaire a été lauréate nationale 2012, du Fonds MAIF pour l'éducation et grand gagnant 2016 de la Fabrique Aviva.

Le fonds d'œuvres : une collection en mouvement, ouverte sur les différentes démarches artistiques et les publics

L'objectif de l'inventaire est de réunir une collection généraliste qui offre un regard pluriel sur la création contemporaine et actuelle, à partir d'œuvres d'artistes professionnels tant reconnus, qu'émergents ou encore à partir de recherches plus expérimentales. La collection a été réunie grâce aux partenariats engagés avec l'association Gravicel, des éditeurs sérigraphes qui ont choisi de mettre à disposition de l'inventaire des œuvres sur papier (originaux et multiples), extraites de leur collection singulière, issues d'artistes régionaux, nationaux et internationaux, mais aussi de nombreux artistes et même collectionneur, désireux de favoriser l'immixtion de l'art dans le quotidien.

Jef AEROSOL, Arthur AESCHBACHER, Gilles AILLAUD, Ramon ALEJANDRO, Pascal ANDRAULT, Carmelo ARDEN QUIN, Pierre Fernandez ARMAN, AUSTREBERTHE, CESAR, Myriam BAUDIN, BAXTER, BEN, Mahjoud BEN BELLA, Alain BERNARDINI, Titi BERGESE, Charles BEZIE, Olga BOLDYREFF, Marina BOUCHEI, Anaïs BOUDOT, Marie Christine BOURVEN, Agathe BOUTON, Bernard BOUTON, Béchir BOUSSANDEL, Bernard BRAEKEN, Pierre-Yves BREST, Yves BROCHARD, Antonio BUONDELMONTE, Martine CAYTAN, Alain CAZALIS, Flore CAZALIS, Nathalie CHAMBLAS, Hélène CHARPIOT, Alain CHOQUE, Chu TEH CHUN, CLARADDES, Christel CLAUDIUS, Robert COMBAS, Bruno COLLET, CORNEILLE, Kikie CREVECOEUR, Aurélie DAMON, François DANIEL, DALI, Claude DARRAS, Lucille DAUTRICHE, André DE MIRANDA, Pierre DECOTTIGNIES, Antoine DEMAZIERES, Niki DE SAINT PHALLE, Vincent DEZEUZE, Phoebe DINGWALL, Hervé Di ROSA, Joseph DIOTALLEVI, Eugène DODEIGNE, Patrick DRUT, Marjorie DUBLICQ, Sylvain DUBRUNFAUT, Jean DUBUFFET, Corinne DUBUS, Gérard DUCHENE, Joël DUCORROY, Jean-Jacques DUMONT, Bruno DUPLANT, Philippe DUPUICH, Hubert DUQUESNOY, Catherine DUVERGER, , EOLE, Robert EMPAIN, Shepard FAIREY, Jean-Charles FAREY, Julien FAYE, FERRANDO, Elodie FERRE, Carole FIVES, Eric FOURMESTRAUX, Roger FREZIN, Qubo GAS, Bernadette GENOUD-PRACHET, Jochen GERZ, Paul Armand GETTE, Catherine GILLET, Agnès GODARD, David GOMMEZ, Nathalie GRALL, Catherine GRANGIER-DURANDARD, Aleksandra GRELA, Dominic GRISOR, Matild GROS, Monique GRYSOLE, GUACOLDA, Bernard GUERBADOT, Remi GUERRIN, Jacqueline GUEUX, J.G. GWEZENNEG, Didier HAMEY, HASSAN, Myriam HEQUET, HONORE, François HOUTIN, Joël HUBAUT, Véronique HUBERT, IZUMI, Shirley JAFFE, Claude JOUHANNEAU, Iliev KALOYAN, Nishimoto KAYO, Alfred KENNETH, Catherine KEUN, Peter KLASSEN, KNAPFLA, Casimir KRAKOWIAK, Katarzyna KROCZEK, Patricia LAMBINET, Eric LANGER, LASZLO, Jo L'AVATAR, Yvan LE BOZEC, Luc LEBLANC, Nicolas LEBLANC, LEM, Marcel L'EMPEREUR-HAUT, Jean-Pierre LECUYER, Yann LEGRAND, Florence LELIEVRE, Dominique LELOIR, Frédéric LEVY HADIDA, LUCE, Gaëtan MACQUET, René MAGRITTE, Coraline MAGNY, Pascal MAHOU, Didier MAJEWSKI, Alfred MANESSIER, MANOHA, Johanna MARCADE, Christian MARTEL,

L'inventaire – dossier de presse janvier 2016

Contact : Clotilde Lacroix / 06 63 95 46 70 / linventaire@yahoo.fr

Structure centrale : Maison Dewas ,144 rue Faidherbe à Hellemmes

www.linventaire-artotheque.fr

Izumi MATTEI-CAZALIS, Philippe MAYAUX, Elodie MERLAND, Annette MESSENGER, MESSAC, Yves MILLECAMPS, MISTER P, Katia MONACI, Jacques MONORY, Eiko MORI, Daniel NADAUD, Marie-Jeanne NEIRYNCK, Frédéric NGUY, Kayo NISHIMOTO Pierre OLIVIER, Freddy PANNECOCKE, Toni PECORARO, Michèle PELLEVILLAIN, Françoise PETROVITCH, Martine PERRIN-COSSIN, Katarzyna PYKA, Nicolas POIGNON, Lionel POPELIC, Sophie POULAIN, Jérôme PROGIN, QUBO Gas, Milica RAKIC, Brigitte RALLU, Christine RAVAUX, Philippe RICHARD, Bertrand RIFF, Valérie ROBBE, Joël ROCHE, Frédéric ROYER, Olivier SAMPSON, SebH, Alain SECHAS, SATIE, Voicu SATMAREAN, Colette SCHENK, SLOOLY DK, Bruno SOUETRE, Clothilde STAËS, Vida STEFANOVIC, Laura STOR, Yasuka SUDO, Lucien SUEL, Hervé TELEMAQUE, Bruno TOLIC, Ludovique TOLLITTE, Héliana TORALA-HOWARD, Eundre TOT, Erolf TOTORT, Nicolas TOURTE, Edouard TREMEAU, Jean Michel VAILLANT, Romain VAN DE LOUW, Luc VAN MALDEREN, Nancy VAN REETH, Anne VANDENABEELE, Baptiste VANWEYDEVELDT, Kestutis VASILIONAS, Hélène VASSEUR, Christine VERDINI, Claude VIALLAT, Amélie VIDGRAIN, Manuel VIDA RUIZ, Jacques VILLEGLE, Frank WALLERAND, Laurent WILMET, Christian ZEIMERT

** Association pour la promotion de la gravure contemporaine, de 2000 à 2010*

En résumé

Invitation, expérimentation et mutualisation sont les maîtres mots de ce dispositif original et innovant, sans équivalent sur le territoire.

➤ Invitation :

Les habitants et collectivités (publiques et privées) sont invités à accueillir des œuvres dans des lieux qui leurs sont proches et familiers. L'emprunt favorise une relation plus personnalisée entre l'œuvre et l'emprunteur et suppose une démarche active de ce dernier. L'art est invité à pénétrer dans l'espace intime des publics et à entrer en résonance avec eux.

➤ Expérimentation :

En promouvant l'art à domicile et sur les lieux de vie et de travail, l'inventaire instaure un nouveau type de relation avec l'art auprès d'un public le plus large possible. La relation qui se noue entre l'emprunteur et l'œuvre repose davantage sur l'expérience que sur la possession. Une relation qui permet aussi de se situer dans un autre registre que celui de la consommation immédiate grâce à la possibilité d'une appropriation dans la durée. La présence d'une œuvre d'art à la maison, à l'école ou au bureau pendant quelques mois va permettre une approche lente, ouverte et active de l'art actuel et de la création contemporaine.

➤ Mutualisation :

La collection, véritable patrimoine vivant, circulant et évolutif, est un bien commun, dont chacun est invité à disposer de manière individuelle et collective à tour de rôle. L'idée n'est pas d'empiler les équipements culturels, mais bien de s'insérer dans le réseau existant en créant des synergies entre les différents acteurs et en s'appuyant sur des compétences et ressources existantes. Il s'agit de mettre en commun les moyens et les atouts de chacun pour offrir les meilleures conditions de rencontre avec des œuvres

Complémentaire des autres structures de diffusion, l'inventaire renforce et diversifie les actions de sensibilisation et de soutien à l'art contemporain en permettant de le découvrir hors des lieux qui lui sont traditionnellement consacrés. De plus, ses multiples modalités de diffusion en font un acteur privilégié de l'aménagement culturel du territoire.

Tarifs 2016 pour les particuliers*

*Nous consulter pour les collectivités, entreprises et écoles.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour accéder aux prêts. Il existe deux niveaux de cotisation :

Cotisation de base Le prix de la cotisation annuelle est modulé en fonction de la situation de l'adhérent	Cotisation solidaire
<p><i>-Vous n'êtes pas assujetti à l'impôt sur le revenu :</i></p> <p>Carte individuelle (1 personne): 15€ Carte familiale : 22€ La carte familiale ouvre droit à un prêt gratuit pour un des enfants du foyer 4 fois/an.</p> <p><i>-Vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu :</i></p> <p>Carte individuelle (1 personne): 30€ Carte familiale : 44€ La carte familiale ouvre droit à un prêt gratuit pour un des enfants du foyer 4 fois/an.</p>	<p>Si vous souhaitez soutenir l'activité de l'association dont les tarifs de prêt ne permettent pas de couvrir les charges de la structure, vous pouvez souscrire à une cotisation solidaire pour tout versement supérieur à 44€.</p>

Demi-tarif : Moins de 18 ans, Etudiants, Demandeurs d'emploi, Titulaires de minima sociaux.

Tarif des prêts (à l'exception des très grands formats*)

Tarif de base	Tarif avec option d'achat
Prêt renouvelable 2 fois consécutives	
10€ pour l'emprunt d'une œuvre / mois	20€ pour l'emprunt d'une œuvre / mois,
15€ pour l'emprunt de 2 œuvres/ mois	dont 10€ de capital mis de côté pour permettre à l'adhérent d'acheter une œuvre.
5€ l'œuvre supplémentaire	30€ pour 2 œuvres